Troupement paroissial de N° 1702 Ahậtillom-Sur-Chalaronm

Calendrier des Messes

21 JANVIER

SAMEDI:

NEUVILLE A 18H30

22 JANVIER

DIMANCHE: ST JULIEN A 09H00

CHATILLON A 10H30

3° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

----- Pas de messe en paroisse Lundi 23/01:

Mardi 24/01: S. François de Sales ------Ador. à 07h30----Maison St Vincent à 08h45

MERCREDI 25 JANVIER: OUVERTURE DU JUBILE ST VINCENT DE PAUL

Messe a l'eglise de Chatillon a 18H15

Présidée par Mgr Leborgne, évêque d'Amiens et Mgr Roland, évêque de Belley-Ars

S. Timothée et S. Tite ····· MdR Châtillon à 10h30 Jeudi 26/01 :

Vendredi 27/01: Ste Angèle Merici ------Ador. à 17h30---- MdR de Neuville à 17h00

Samedi 28/01: Pour la Vierge Marie-----Ador. à 11h00---- Eglise Châtillon à 10h30

ST TRIVIER A 18H30 28 JANVIER SAMEDI:

29 JANVIER DIMANCHE: NEUVILLE A 09H00 CHATILLON A 10H30

4° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE, JOURNEE MONDIALE DES LEPREUX

----- Pas de messe en paroisse Lundi 30/01:

St Jean Bosco, prêtre,----Ador. à 07h30---- Maison St Vincent à 08h45

Mercredi 01/02 ------ Ador. à 17h30---- Maison St Vincent à 18h15

La présentation du Seigneur----- Eglise Châtillon à 19h00 Jeudi 02/02 :

Vendredi 03/02: S. Anschaire------MdR St Trivier à 16h30

Samedi 04/02: Pour la Vierge Marie-----Ador. à 11h00---- Eglise Châtillon à 10h30

ST TRIVIER A 18H30 04 FEVRIER SAMEDI:

05 FEVRIER CHÂTILLON À 10H30 CONDEISSIAT À 09H00 DIMANCHE:

5° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Intentions de Messe

L'intention de messe est de demander au prêtre qui célèbre d'intercéder auprès du Seigneur pour des défunts, des proches (maladie, difficultés...) ou pour dire merci (messe d'action de grâce) ou encore pour une « intention particulière » que l'on veut garder secrète. Le prêtre célèbre tous les jours la messe pour ces intentions :

21-22/01: Fernand Thouny, Rosa Santos et f., en action de grâce pour 45 ans de mariage (Châtillon), Lucien et Jean Max Janichon, Félicité Villier (an.) et fam. (St Julien) En action de grâce pour Hélion et Blandine de Villeneuve et leurs enfants, Maria Moreira Da Silva (Neuville)

28-29/01 :Claire et Philippe, Gabriel Doucet, Agathe Guillon (Châtillon) f. Charlet-Leleu (Neuville)

04-05/02 : Bernard Chanet et f. (Châtillon) f. Peller, Trouillet, Raquillard (St Trivier), Péroline Chavagnat (Neuville)

Préparez l'enveloppe avec la mention de l'intention, le jour, le lieu de la célébration et l'offrande (17 €). Déposez-la à la cure de Châtillon ou remettez-la au prêtre, à un paroissien. Vous pouvez aussi téléphoner au 04 74 55 00 52.

Vierge Pèlerine dans les familles

A partir du 29 janvier, la statue de la Vierge Marie, honorée dans le chœur de l'église de Châtillon le 8 décembre dernier, va visiter les familles pendant l'année 2017. 25 familles se sont déjà inscrites.

Vous pouvez encore vous inscrire pour accueillir cette statue chez vous une semaine.

Contacter Sr Michèle au <u>michele.vedrenne@gmail.com</u> ou 04 74 32 97 88

Séance d'éveil de la Foi le samedi 4 février à 16h30

Pour les petits de 4 à 7 ans, à la cure de Châtillon.

Site internet de la paroisse : https://www.paroisse-chatillon-sur-chalaronne.fr/

Courriel: paroisse.dechatillonsurchalaronne@laposte.net, Tel de la cure: 04 74 55 00 52

Calendrier paroissial

- Mardi 24/01 à 20h30 : réunion parents/enfants pour la confirmation 2017.
- ➤ Mercredi 25/01 à 17h00 Inauguration de l'exposition « St Vincent de Paul ».
- Mercredi 25/01 à 18h15 : Messe solennelle d'ouverture du Jubilé.
- > Mercredi 25/01 à 20h30 : répétition de la chorale de Neuville.
- > Vendredi 27/01 à 14h00 : réunion de l'équipe St Vincent.
- > Samedi 28/01 à 19h30 : soirée crêpes à la salle St Andrée.
- > Dimanche 29/01 : engagements des enfants qui se préparent à la 1° communion en 2017.
- > Samedi 4 février à 16h30 : Séance d'Eveil de la foi.
- ADORATION EUCHARISTIQUE, le <u>mardi</u> à 07h45 à la maison St Vincent, le <u>mercredi</u> à 17h30, Maison St Vincent et le <u>samedi</u> à 11h00 à l'église de Châtillon.
- CONFESSIONS, le <u>samedi</u> de 11h00 à 12h00 à l'église de Châtillon.
- PERMANENCES A LA CURE DE CHATILLON, le <u>mardi</u> de 10h00 à 12h00 et le mercredi de 15h30 à 17h30 (pendant temps scolaire)

Mercredi 25 janvier 2017 : Ouverture du Jubilé St Vincent de Paul

17h00 : inauguration de l'exposition « Vincent, qui es-tu ? » *Salle St Jean Tarit – Hôtel-Dieu de Châtillon.*

18h15 : Messe présidée par Monseigneur Olivier Leborgne, Evêque d'Amiens.

Soirée Crêpes : Samedi 28 janvier à partir de 19h30. Pour continuer la joie de Noël, SOIREE CREPES

Salle St André à la cure de Châtillon

Chacun apporte 10 crêpes à partager. Jeux organisés par l'Aumônerie

Vous êtes baptisé, adulte mais non encore confirmé?

Beaucoup ignorent qu'il est possible de demander tout au long de la vie le sacrement de la confirmation. Il n'est jamais trop tard !

Si vous désirez recevoir ce sacrement, réunion d'information et de présentation :

Mardi 24 janvier 2017 à 20h30 à la cure de Châtillon.

Une chœur pour les célébrations du Jubilé

Au cours de l'année Jubilaire, sept Messes célébreront de manière solennelle les évènements liés à la vie et l'œuvre de St Vincent.

Afin d'animer ces célébrations nous aimerions constituer un petit chœur; vous pouvez y joindre votre voix en donnant vos coordonnées et nous vous contacterons.

Contact : Marie Thérèse Guyot, <u>guyot.mariethrse734@gmail.com</u> ou 06 46 62 37 95

Et si cette année, vous vous occupiez de votre couple ? 5 rencontres de janvier à mars 2017

A La Source à Savigneux (01)

Renseignements: <u>lasource.dba@gmail.com</u> ou tél: 04.74.08.13.49

Voir aussi site de la paroisse : https://www.paroisse-chatillon-sur-chalaronne.fr/

Conférence : l'apport du P. Lagrange à l'intelligence de la foi.

Le Père Marie Joseph Lagrange, o.p. (1855-1938), né à Bourg-en-Bresse, Fondateur de l'Ecole Biblique et Archéologique Française de Jérusalem.

Mercredi 25 janvier 2017 à 20h30.

Salle Lagrange-Maison Jean Marie Vianney.27 rue du Dr Nodet à Bourg-en-Bresse

Aide à l'Eglise en Détresse : 21-22 janvier 2017

Le Père Fidèle FERUZI, de la République Démocratique du Congo, prêchera :

Les trois missions de l'AED, définies par son fondateur, sont :

- -informer sur la situation des chrétiens et sur l'état de la liberté religieuse dans le monde
- -prier pour les chrétiens qui souffrent
- -partager c'est-à-dire soutenir financièrement des projets en lien avec l'Église locale.

Aujourd'hui, on estime que **200 millions de chrétiens ne peuvent pas vivre** leur foi librement.